

## Sur l'année de 2021-2022, les femmes sont les plus représentées parmi les plus hauts salaires du cabinet Afigec.

Le sexe sous représenté chez Afigec est celui des hommes pour le critère numéro 4 (nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations). Suivant la loi, si l'index est inférieur à 75 points sur 100, l'entreprise doit mettre œuvre les mesures de correction qui lui permettront d'atteindre au moins 75 points dans un délai de 3 ans. Nous sommes heureux encore une fois de constater que notre politique visant à l'égalité homme-femme est vertueuse.

Cet index de 89 démontre que sur le terrain le respect et la responsabilité du Groupe en matière de gouvernance fonctionnent régulièrement et efficacement.

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de rémunération (en %)	1	0,7	39	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	1	0,0	35	35	35
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100	15	15	15
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	1	0*	10	10
<b>Total des indicateurs calculables</b>			<b>89</b>		<b>100</b>
<b>INDEX (sur 100 points)</b>			<b>89</b>		<b>100</b>

\*le sexe sous-représenté est celui des hommes